

Arrondissement de La Flèche

Commune de VILLAINES SOUS MALICORNE

Procès Verbal de la séance du mercredi 06 avril 2022

Date de convocation : L'an deux mil vingt-deux, le six avril à vingt heures trente,
31 mars 2022 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Laurent HUBERT Maire.

Date d'affichage : Étaient présents : Mesdames et Messieurs Laurent HUBERT,
31 mars 2022 Daniel GUÉRINET, Christelle PHILIPPE, Joël BIGNON, Jean-Marie PRECHAIS, Gervais COMPAIN, Christelle DOLBEAU, Marie-Laure MÉTIVIER, Laurence COSNARD, Virginie CARRÉ, Christelle LEVILLAIN et Tony BERTRON formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres
- en exercice : 15 Absents excusés : Marie-Jo ROUAULT, Jean-Marie CHALOIGNE
- présents : 12 et Christophe PERDRIX.
- votants : 12 Absent : Néant.

Ordre du jour : -1*- Affectation des résultats financiers de 2021 ; -
2*- Vote des taux des taxes communales 2022 ; -3*- Examen des demandes de subventions supplémentaires ; -4*- Etude et vote des budgets 2022 ; -5*- Compte rendu du Conseil d'école du 31 mars 2022 ; -6*- Décisions Municipales ; -7*- Fête nationale 2022 ; -8*- Soirées estivales 2022 ; -9*- Compte rendu des travaux et commissions en cours ; -10*- Informations communautaires ; -11*- Questions diverses.

Secrétaire : En vertu de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Christelle DOLBEAU comme secrétaire de séance.

2022-04-01 : AFFECTATION DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2021 :

Le Maire rappelle que lors de la réunion du 10 mars 2022, les comptes administratifs 2021 pour les budgets "communal", "immeuble commercial", "assainissement", "Lotissement de La Galoisière 2", "Lotissement de La Galoisière 3" et "Les Grandes Forges" ont été approuvés, il y a lieu maintenant d'affecter les résultats :

1*Balance du Compte Administratif 2021 de la Commune

Fonctionnement

Résultat de l'exercice ..	147 463,83 €
Résultat antérieurs reportés	+ 18 150,67 €
<u>Résultat à affecter</u>	165 614,50 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	+ 134 284,85 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Résultat d'investissement	+ 134 284,85 €

Affectation du résultat : 165 614,50 €

Affectation en réserve, compte 1068 en réserve d'investissement	150 000,00 €
Report en fonctionnement, compte 002 en recettes	15 614,50 €
Report d'investissement compte 001 en recettes	134 284,85 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2*Balance du Compte Administratif 2021 de l'Immeuble Commercial**Fonctionnement**

Résultat de l'exercice ..	14 845,23 €
Résultat antérieurs reportés	+ 20 178,21 €
<u>Résultat à affecter</u>	35 023,44 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 7 923,38 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Résultat d'investissement : besoin de financement	7 923,38 €

Affectation du résultat : 35 023,44 €

Affectation en réserve, compte 1068 en réserve d'investissement	24 000,00 €
Report en fonctionnement, compte 002 en recettes	11 023,44 €
Report d'investissement, compte 001 en dépenses	7 923,38 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3*Balance du Compte Administratif 2021 de l'assainissement**Fonctionnement**

Résultat de l'exercice ..	9 541,32 €
Résultat antérieurs reportés	+ 11 150,84 €
<u>Résultat à affecter</u>	20 692,16 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	+ 11 208,37 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Résultat d'investissement	+ 11 208,37 €

Affectation du résultat : 20 692,16 €

Affectation en réserve, compte 1068 en réserve d'investissement	0,00 €
Report en fonctionnement, compte 002 en recettes	20 692,16 €
Report d'investissement, compte 001 en recettes	11 208,37 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4*Balance du Compte Administratif 2021 du Lotissement de La Galoisière 2**Fonctionnement**

Résultat de l'exercice ..	- 36 933,00 €
Résultat antérieurs reportés	+ 40 964,67 €
<u>Résultat à affecter</u>	4 031,67 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 15 207,41 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement	15 207,41 €

Affectation du résultat : 4 031,67 €

Report en fonctionnement, compte 002 en recettes 4 031,67 €
Report en investissement, compte 001 en dépenses 15 207,41 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5*Balance du Compte Administratif 2021 du Lotissement de La Galoisière 3

Fonctionnement

Résultat de l'exercice .. - 7 709,98 €
Résultat antérieurs reportés 13 997,56 €
Résultat à affecter 6 287,58 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement 88 333,96 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 0,00 €
Résultat d'investissement 88 333,96 €

Affectation du résultat : 6 287,58 €

Report en fonctionnement, compte 002 en recettes 6 287,58 €
Report en investissement, compte 001 en recettes 88 333,96 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6*Balance du Compte Administratif 2021 du Lotissement des Grandes Forges

Fonctionnement

Résultat de l'exercice .. 29 999,60 €
Résultat antérieurs reportés 0,00 €
Résultat à affecter 29 999,60 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement 0,00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 0,00 €
Besoin de financement 0,00 €

Affectation du résultat : 29 999,60 €

Report en fonctionnement, compte 002 en recettes 29 999,60 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2022-04-02 : MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION DES DEUX TAXES FISCALES COMMUNALES 2022 :

Considérant la nouvelle réforme fiscale, supprimant la taxe d'habitation, les comptes administratifs de 2021, les prévisions pour 2022 et la réunion de la commission finances, le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2022.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette proposition et décide les taux d'imposition pour 2022 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) :..... 40,49
- Taxe foncière (non bâti) : 31,47

Considérant que les taxes ne sont pas augmentées, le Trésorier Municipal de La Flèche, comptable de la commune n'a pas été sollicité pour délivrer une simulation de taux.

2022-04-03 : ÉTUDE ET VOTE DE SUBVENTIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Le Maire présente trois nouvelles demandes de subvention : Les Restos du Cœur de la Sarthe, Durtal Vélo Sport et Centre de Formation d'Apprentis de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Mans et de la Sarthe.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas subventionner ces trois associations.

2022-04-04 : ADHÉSION À L'ASSOCIATION COMMUNES SARTHOISES "MAISONS FISSURÉES" :

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à l'association des Communes Sarthoises "Maisons Fissurées" qui a pour but d'aider les communes dans la gestion des demandes de reconnaissance catastrophe naturelle retrait/gonflement des argiles et de leur suivi.

Le montant de l'adhésion est fixé à 170 € par an pour les communes de 1 001 à 1 500 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'adhérer à l'association Communes Sarthoises "Maisons fissurées",
- décide de prendre en charge la cotisation annuelle correspondante, soit 170 € par an,
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches afférentes à cette décision.

2022-04-05 : BUDGETS 2022 :

1* BUDGET IMMEUBLE COMMERCIAL 2022 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>38 565</u>	Recettes	<u>38 565</u>
011 – Charges à caractères général	35 444	002 – Résultat Fonctmt 2020 reporté	11 023,44
65 – Autres charges de gestion courante	10	75 – Autres prod. gestion courante	27 541,56
66 – Charges financières	1 461		
67 – Charges exceptionnelles	1 650		

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>24 000</u>	Recettes	<u>24 000</u>
001– Solde exécution reporté	7 923,38	001 – Solde d'exécution reporté	0
16 – Emprunts et dettes assimilées	16 000	10 – Excédent de fonctionmt capitalisé	24 000
23 – Travaux, constructions	76,62	20 – Immobilisations incorporelles.	0

Ce budget est accepté à l'unanimité.

2* BUDGET ASSAINISSEMENT 2022 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>66 505</u>	Recettes	<u>66 505</u>
011 – Charges à caractère général	29 781,76	002 – Résultat Fonctionnement reporté	20 692,16
012 – Charges de personnel & frais assimilés	6 500	042 - Opérat. ordre Transf. sections	10 312
042 – Dotations aux amortissements	25 665,43	70 – Redev. Assainismt et taxes racc	35 500,84
65 – Autres charges de gestion courante	10		
66 – Charges financières	4 547,81		

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>36 875</u>	Recettes	<u>36 875</u>
040 - Amortismt Subvention équipmt	10 312	001 – Résultat investismt 2021 reporté	11 208,37
16 – Remboursement emprunts	22 744	040 – Amortissement études, réseaux	25 665,43
23 – Travaux d'extension de réseaux	3 819	16 – Emprunt en euros	1,20

Ce budget est accepté à l'unanimité.

3* BUDGET LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE II 2022 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>19 239,08</u>	Recettes	<u>19 239,08</u>
011 – Charges à caractère général	0	002 – Excédent de fonctmt reporté	4 031,67
042 – Opérat. ordre Transfert section à s	15 207,41	040 – Opérat. ordre transf sections	15 207,41
65 – Autres charges de gestion courante	4 031,67		

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>30 414,82</u>	Recettes	<u>30 414,82</u>
001 – Déficit d'investissement reporté	15 207,41	040 – Opérat. ordre transf sections	15 207,41
040 – Opérat. ordre Transfert entre sections	15 207,41	16 – Avance de la Commune	15 207,41

Ce budget est accepté à l'unanimité.

4* BUDGET LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE III 2022 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>130 694,09</u>	Recettes	<u>130 694,09</u>
011 – Charges à caractère général	3 000	002 – Excédent de fonctmt reporté	6 287,58
042 – Opérat. ordre Transfert section à s.	127 692,09	042 – Opérat. ordre Transf. sections	49 155,66
65 – Autres charges de gestion courante	2	70 – Vente de terrains aménagés	73 319
		74 – Participation de la Commune	1 931,85

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>265 181,71</u>	Recettes	<u>265 181,71</u>
040 – Opérat. ordre Transfert entre sections	49 155,66	001 –Excédent Investismt reporté	88 333,96
16 – Rbt Avance Commune	216 026,05	040 – Opérat. ordre transf sections	127 692,09
		16 – Avance Commune	49 155,66

Ce budget est accepté à l'unanimité.

5* BUDGET LOTISSEMENT DES GRANDES FORGES 2022 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>190 577,00</u>	Recettes	<u>190 577,00</u>
011 – Charges à caractère général	115 000	002 – Excédent fonctmt reporté	29 999,60
042 – Opérat. ordre Transfert section à s.	45 577,40	042 – Opérat. ordre Transf. sections	160 577,40
65 – Autres charges de gestion courante	29 999,60		

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>160 577,40</u>	Recettes	<u>160 577,40</u>
040 – Opérat. ordre Transfert entre sections	160 577,40	040 – Opérat. ordre transf sections	45 577,40
		16 –Avance de la Commune	115 000

Ce budget est accepté à l'unanimité.

6* BUDGET COMMUNE 2022 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>735 000</u>	Recettes	<u>735 000</u>
011 – Charges à caractère général	249 072,86	002 – Excédent Fonctmt 2020 reporté	15 614,50
012 – Charges de personnel	320 000	013 – Atténuation de charges	638,50
014 – Atténuation de produits	52 700	70 – Produit des services	85 690
042 – Opération Ordre Transfert sections	10 557,14	73 – Impôts et taxes	373 000
65 – Autres Charges de gestion courante	89 660	74 – Dotations, participations	247 757
66 – Charges financières	7 000	75 – Autres produits courants	8 500
67 – Charges exceptionnelles	6 010	76 – Produits financiers	2 300
		77 – Produits exceptionnels	1 500

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>1 641 207</u>	Recettes	<u>1 641 207</u>
001 - Déficit d'Investissement	0	001 – Excédent d'invnt 2021 reporté	134 284,85
16 - Remboursement d'emprunts et cautions	283 165	040 – Opérations Ordre : Amortissemnt	10 557,14
20 - Immobilisations Incorporelles	4 600	10 - Dotations, Fonds, Réserves	183 000
21 - Immobilisations Corporelles	134 700	13 - Subventions d'Investissement	297 700
23 - Immobilisations en cours	568 742	16 - Emprunts et dettes assimilées	986 665,01
27 – Autres immobilisations financières	650 000	27 - Autres immobil. Financières	29 000

Ce budget est accepté à l'unanimité.

Ont été budgétisées en investissement les dépenses suivantes :

En restes à réaliser la dernière tranche de la rénovation de l'éclairage public et cinq cavurnes au cimetière.

En opérations nouvelles : les droits d'entrée Ségilog (Berger-Levrault) pour la mairie et e-primos pour l'école, acquisitions de deux terrains, des plantations au stade, des extincteurs, du matériel technique (pompe d'arrosage), du mobilier et matériel à l'école (dont capteurs CO2), à la mairie, à la salle des fêtes (réfrigérateur et micro-ondes) et au square (aire de jeux) avec du mobilier urbain, un défibrillateur au stade, du matériel d'illuminations et de fleurissement ; des travaux à la mairie, à l'école (remplacement des sanitaires des primaires), à l'église et à la salle des fêtes (extraction arrière bar) ; la reprise de concessions dans le cimetière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2022-04-06 : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 31 MARS 2022 :

Le Maire donne la parole à Christelle PHILIPPE, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires qui résume le procès-verbal du conseil d'école du 31 mars 2022. Les effectifs actuels sont de 96 élèves et seulement 90 élèves sont attendus en septembre 2022. Une fermeture de classe sera effective à la rentrée prochaine.

Trois enseignantes du Réseau d'Aide Spécialisé pour des Élèves en Difficultés (RASED) interviennent pour une dizaine d'enfants en difficulté. Une Accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH) soutient quatre enfants sur toute la semaine.

Des exercices de sécurité, obligatoires ont été réalisés le 28 mars (simulation d'une situation de tempête) ou sont programmés en mai (exercice incendie).

La municipalité est sollicitée pour revoir le système de coupure générale d'électricité de l'école qui se trouve dans un local de la garderie, fermé à clef. Le disjoncteur est beaucoup trop haut et inaccessible. Un système « coup de poing » placé sur le mur extérieur du local est demandé.

Un parent d'élève en formation « moniteur auto-école » est intervenu au sein de la classe de CE2 pour une information et un projet de sensibilisation à la sécurité routière. Un mail sera adressé à la municipalité pour d'éventuels aménagements.

Une sortie découverte des divers espaces de fonctionnement de la station d'épuration a été organisée le 21 mars, Daniel GUERINET a donné de nombreuses explications.

Le 13 mai le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) interviendra dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité, enquête nationale sur la faune et la flore avec les élèves de CM1/CM2.

Les classes de TPS/PS/MS, GS/CP et CE1 travailleront sur la thématique « découverte des milieux naturels » dans le cadre du projet d'école. Les interventions du CPIE et déplacements seront pris en charges financièrement par la coopérative scolaire et l'amicale des parents d'élèves. Les interventions se déroulent en 4 temps :

- Intervention en classe pour présenter le projet et sensibiliser les enfants
- Sortie en forêt ou au stade pour les TPS/PS/MS : découverte du milieu de vie
- Sortie dans le village : découverte du milieu naturel en ville
- Pour les classes de GS/CP et CE1 : découverte du milieu humide et de ses habitants lors d'une sortie au lac de La Monnerie de La Flèche
- Les enfants de TPS/PS/MS iront visiter une ferme pédagogique à Mansigné.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont assisté au spectacle "Dédale" à la salle Coppélia le 18 mars.

Dans le cadre du projet d'école, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 travailleront sur le jardin de l'école. Des achats de carrés potagers ont été effectués.

Les intervenants de la communauté de communes apporteront un soutien technique et matériel pour :

- ✓ Un cycle voile pour les CM1/CM2 sur le site de la Monnerie les jeudis (7 séances) de la fin du mois mai jusqu'à la fin juin
- ✓ Un cycle natation du 25 avril au 24 juin. Les CE2/CM1 et CM2 auront cours de natation le lundi matin et les GS/CP et CE1 le mercredi matin.

Considérant l'entartrage et la vétusté des toilettes, en particulier celles des classes de maternelle, la mairie fait une demande de dotation pour traiter la réfection de l'ensemble des toilettes de l'école. En attendant, il y aura des changements au niveau des sanitaires usagés.

Des meubles sont sollicités pour renouveler les étagères très anciennes de la classe de CE1 ainsi qu'un autre meuble et des tabourets pour la classe maternelle.

Les périodes 2 à 4 des Temps Éducatifs Périscolaires ont été présentées :

Ecole	Niveau	Période 2	Période 3	Période 4
		du 22 novembre au 4 février 2022	du 21 février au 6 mai 2022	du 9 mai au 6 juillet 2022
<u>VILLAINES</u> <u>SOUS</u> <u>MALICORNE</u> <u>MARDI</u> 13H50-16H00	TPS PS MS	Sieste puis Art et culture	Sieste puis Sport	Sieste puis Bien Vivre
	GS-CP	Prévention des accidents domestiques	Eveil musical	Communic'actions
	CE1	Vivre ensemble - les civilisations	Patrimoine	Sports d'adresse
	CE2-CM1	Jeux d'oppositions et de raquettes	Respect filles/garçons ?	Multimédia
	CM1-CM2	Art visuel	Sports insolites	Journalisme

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2022-04-07 : DÉCISIONS MUNICIPALES :

Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	Nature	Objet de la Décision
11-2022	Devis DE9696 MSMB ZA Pont Rame 16 rue de la Plissonnière 49430 Durtal	Armoire froide positive 400 L blanc laqué pour réserve Bar Salle des Fêtes : 1 188 € HT.
12-2022	Devis 286540927 DARTY SAS SMG72 allée De Gabares 72200 La Flèche	Micro-ondes Thomson Easy 25WH pour réserve Bar Salle des Fêtes : 129,99 € TTC.
13-2022	Devis DE210865 POLLENIZ-Sarthe 942 route du Mans 72510 Requeil	Participation mutualisée pour la lutte contre les rongeurs Aquatiques envahissants 2021 : 215,99 € TTC.
14-2022	Devis D134435 POINT P ZA les Éturcies 72200 La Flèche	4 panneaux "Déviation" Flèche amovible : 447,92 € HT.
15-2022	Contrat entretien n°6339 ARTISAV72 Le Champ du Châtaignier 72210 Voivres lès le M.	Visite entretien annuel chaudière Oertli condensation Ecole : 171,64 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2022-04-08 : FÊTE NATIONALE 2022 :

Le Maire rappelle que la dernière fête nationale s'est déroulée en 2019. En 2022 l'espace arrière de la mairie et la place du Docteur Gosselin, seront occupés par les travaux de réaménagement de la mairie. Il y aura des barrières de protection du site ainsi qu'un module de vie et une zone de stockage des matériaux sur le parking.

Est-ce que la fête nationale, prévue le samedi 09 juillet 2022, pourrait être délocalisée à la salle des fêtes ? Les élus préfèrent rester autour de la mairie pour faire vivre les commerces. Une course cycliste est, à priori, programmée par le Cyclo Sport Fléchois. Le vin d'honneur pourrait donc se faire au restaurant. Un feu d'artifice peut être envisagé avec une retraite aux flambeaux sur un itinéraire différent qu'habituellement. Laurence COSNARD expose qu'un vide-grenier avait été envisagé dans le terrain LÉPINE en face de la mairie, en priorité pour les villainais.

Le Maire s'engage à proposer ces idées, très rapidement, au Comité des fêtes.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2022-04-09 : SOIRÉES ESTIVALES 2022 :

Le Maire propose au Conseil Municipal de prévoir des animations pour les soirées estivales qui se dérouleront les mardis de juillet voire début août 2022.

Les élus suggèrent quelques activités qui plaisent aux villainais : Soirée Chauve-souris, Descente du Loir en canoës kayaks, astronomie, randonnées inédites.

FESTILOIR : Le Maire a rencontré une responsable du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural ce lundi 4 avril avec l'adjointe à la communication, pour l'organisation du festival FESTILOIR. Il se déroulera entre le 22 et le 29 juillet 2022.

2022-04-10 : DÉNOMINATION DE RUES :

Le Maire rappelle que, lors des précédentes séances, le Conseil Municipal avait évoqué la dénomination des rues des lotissements de la Galoisière 4 et des Grandes Forges. Il a été proposé à Michel BAULIN plusieurs suggestions. Il préfère "allée de la Vallée du Loir". Les élus pensent que "rue de la Vallée du Loir" ou "allée du Loir" seraient mieux adaptées. Daniel GUÉRINET devait rechercher sur le cadastre napoléonien et sur les vieilles matrices cadastrales les noms des parcelles des Grandes Forges. Plusieurs noms sortent :

- la vieille préée, - le champ de la Gobardière, - Le Fromenteau, - le Volier, - le Champ du Volier, - la Chaussée Ferrée, - la Cruandière.

Lors du prochain conseil municipal toutes ces propositions ainsi que celles des outils de forges ou de la distillerie seront départagées.

2022-04-11 : ÉTUDE DE FAISABILITÉ : PYLÔNE DE TÉLÉPHONIE :

Le Maire rappelle que, lors des précédentes séances, il avait présenté la demande d'une étude de déploiement d'un pylône de téléphonie mobile, de la part de Monsieur Charles KOBLAN du prestataire Rank Consulting ATC France. Cette entreprise cherche un terrain communal accessible pour faciliter la maintenance et les nombreuses analyses et où les trois plus gros fournisseurs de téléphonie pourraient s'installer (Orange, SFR, Bouygues). Le pylône serait de 44 mètres de hauteur. Un bail de douze ans serait signé avec la commune. Le Conseil Municipal doit autoriser une étude de faisabilité.

Le site de la station d'épuration avait été évoqué mais la proximité du lotissement des Grandes Forges faisait débat. Aussi, un autre emplacement a été proposé par l'adjoint au Maire chargé des infrastructures Bâtiments à Monsieur KOBLAN, au sud du bourg. Malheureusement, la parcelle n'est pas compatible à l'installation du pylône.

Joël BIGNON explique que l'emplacement premier, choisit par ATC France, était à l'Est du village en allant vers Bousse. On propose de creuser cette nouvelle option.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2022-04-12 : ORGANISATION DES ÉLECTIONS 2022 :

Le Maire rappelle que les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les législatives, les 12 et 19 juin 2022. Considérant le démarrage des travaux de réaménagement de la mairie, le bureau de vote sera installé dans la petite salle des fêtes. Les précautions sanitaires seront maintenues : avec gel et masques à disposition des électeurs et des scrutateurs. Un contrôle des électeurs sera fait à l'entrée. Le montage du bureau de vote aura lieu le vendredi 08 avril à 9h00. Le mobilier et matériel seront installés en respectant l'ordre édicté par le code électoral : enveloppes de scrutin, bulletins de vote, isolements, table de vote avec les documents officiels déposés et à disposition des électeurs et d'éventuels contrôleurs, urne et liste d'émargement à signer et sortie par la porte fenêtre.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2022-04-13 : COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET COMMISSIONS EN COURS :

1* COMMISSION INFRASTRUCTURES BÂTIMENTS :

Joël BIGNON s'excuse d'avoir annulé deux réunions pour cause de Covid.

En ce qui concerne les travaux de la mairie, les tables et chaises en bois de la salle de conseil pourront être entreposées dans un local fermé. Une base de vie des ouvriers sera installée dans le local technique de la mairie. Le rangement est en cours.

Les travaux de réfection du clocher et de la chapelle Nord de l'église sont démarrés. Il existe quelques soucis de sécurité ou protection des ouvriers, aussi bien par le passage de véhicules qui n'empruntent pas la déviation mise en place que pour échafauder le clocher par le côté nord. Il faudra penser à une déviation départementale complète lorsque les travaux se feront sur le côté de la chapelle Nord. La Communauté de Communes sera intégrée à la réflexion de la déviation.

2* COMMISSION GRANDIR À VILLAINES :

Christelle PHILIPPE et Émilie PENY-MAUCOURT sont allées visiter les sanitaires réaménagés de l'école Léo Delibes à La Flèche, quartier de Saint-Germain du Val. Ces travaux ont été effectués en régie pour un montant de douze mille euros.

Pour Villaines, il serait opportun de réfléchir à l'entrée des élèves de maternelles pour éviter le passage par les toilettes.

L'agent en contrat aidé débute sa formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) la semaine 15 (du 09 au 16 avril 2022) par la première étape : stage théorique de huit jours au Mans, en demi-pension, avec l'association agréée "Familles Rurales".

3* COMMISSION CADRE DE VIE :

Laurence COSNARD signale qu'elle va réunir les membres de la commission "Cadre de Vie" pour choisir les futurs motifs d'illumination, inscrits au budget 2022.

4* COMMISSION INFRASTRUCTURES ESPACES :

Daniel GUÉRINET annonce que la restructuration de la compétence Voirie est en cours à la Communauté de Communes du Pays Fléchois (CCPF). La gestion des chemins non goudronnés sera certainement reprise par les communes, ce qui implique qu'un budget de huit à dix mille euros devra être prévu annuellement en grave concassée. La restitution du diagnostic Voirie est prévue le jeudi 05 mai 2022 à 18h00. Il s'agit de redessiner la compétence pour apporter plus de réactivité et de force dans les appels d'offres.

En ce qui concerne le cimetière, la reprise de la seconde tranche est prévue pour l'été 2022.

2022-04-14 : INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

Le budget communautaire sera présenté ce jeudi 07 avril 2022 aux membres du Conseil communautaire à BOUSSE. L'augmentation des taux, entre autres, de Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) représentera un montant de 80 à 110 € environ par foyer fiscal. Il est attendu une recette supplémentaire d'un million d'euros d'impôts directs.

Devant quelques questions des élus villainais, le Maire explique qu'il s'agit de ne pas ralentir un certain développement pour montrer un territoire dynamique. Certains travaux ou services ont impacté fortement le budget communautaire - exemple la CCPF a financé plus de deux millions d'euros pour installer la fibre dans toutes les communes. Cette augmentation de taux est possible cette année car elle est dissociée des révisions communales. Il faut savoir trouver un équilibre entre les services proposés et les taxes demandées dans ces moments d'augmentation de l'énergie. On sait que cela va impacter les contribuables.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2022-04-15 : QUESTIONS DIVERSES :

1* PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX : Le Maire fixe les prochaines séances de Conseil Municipal aux jeudis 05 mai, 02 juin et 07 juillet 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2* TOUR DE TABLE : Comme à chaque séance, les élus sont invités à poser des questions ou à soulever des points utiles au Conseil Municipal.

Laurent HUBERT explique qu'il a rencontré, ce 6 avril, le Président du Conseil Départemental pour évoquer, entre autres, la création de la voie verte de La Flèche à La Suze.

Un diagnostic sur la bio diversité et une étude technique se déroulent actuellement. La maîtrise d'Œuvre sera assurée par le Département avec la participation financière des communautés de communes du Pays Fléchois et du Val de Sarthe. Les travaux pourraient commencer début 2023.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La séance est levée à vingt-trois heures quarante trois minutes.

Les membres présents ont signé le présent registre.

Laurent HUBERT

Christelle DOLBEAU

Daniel GUÉRINET

Marie-Laure MÉTIVIER

Christelle PHILIPPE

Laurence COSNARD

Joël BIGNON

Virginie CARRÉ

Jean-Marie PRECHAIS

Christelle LEVILLAIN

Gervais COMPAIN

Tony BERTRON